



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA METROPOLE DE LYON**

### **ARRETE N° 2017-12-20-R-1039**

commune(s) : Ecully - Meyzieu - Lyon 4° - Craponne - Lyon 9°

objet : **Tarifs journaliers et dotations globales de financement - Exercice 2018 - Association régionale Rhône-Alpes des infirmes moteurs cérébraux (ARIMC)**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la vie en établissement

n° provisoire 9474

*Le Président de la Métropole de Lyon,*

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'action sociale et des familles et, notamment, ses articles L 313-8 et R 314-1 à R 314-196 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu la délibération du Conseil de la Métropole de Lyon n° 2015-0830 du 10 décembre 2015 approuvant le rapport du taux directeur et les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ;

Vu la délibération du Conseil de la Métropole n° 2017-2278 du 6 novembre 2017 approuvant le rapport du taux directeur ;

Vu l'arrêté de monsieur le Président de la Métropole n° 2017-07-20-R-0579 du 20 juillet 2017 donnant délégation de signature à madame Laura Gandolfi, Vice-Présidente ;

Vu le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé entre la Métropole et l'Association régionale Rhône-Alpes des infirmes moteurs cérébraux (ARIMC) du 5 avril 2016 ;

Vu les propositions budgétaires de l'ARIMC, gestionnaire des établissements et services cités à l'article 1er pour l'année 2018 ;

**arrête**

**Article 1er** - Pour l'exercice budgétaire 2018, les recettes et les dépenses prévisionnelles des établissements et services gérés par l'ARIMC située 20, boulevard de Balmont à Lyon 9° sont autorisées comme suit :

- pôle ouvert - Foyer d'hébergement - 65 places - 1, chemin du Fort 69130 Écully :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	395 350	4 122 283
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	2 935 874	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	791 059	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	11 550	14 050
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	2 500	

- pôle ouvert - Accueil de jour - 50 places - 1, chemin du Fort 69130 Écully :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	363 108	1 421 090
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	775 088	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	282 894	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	19 100	22 225
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	3 125	

- les Jardins de Meyzieu - Foyer d'accueil médicalisé (FAM) - 34 places - 112, rue de la République 69330 Meyzieu :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	426 989	2 454 132
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	1 478 312	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	548 831	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	13 209	24 429
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	11 220	

- les Jardins de Meyzieu - Accueil de jour et accueil de jour médicalisé - 19 places - 112, rue de la République 69330 Meyzieu :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	182 373	513 933
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	243 996	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	87 564	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	22 862	22 862
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0	

- les Jardins de Meyzieu - Foyer de vie - 18 places - 112, rue de la République 69330 Meyzieu

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	249 084	1 607 556
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	1 024 791	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	333 681	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	4 783	11 583
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	6 800	

- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) - mise et maintien à domicile - 89 places - 4, place des Tapis à Lyon 4° :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	41 586	852 586
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	633 972	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	177 028	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	7 834	7 834
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0	

- SAVS - Appartements - 10 places - 4, place des Tapis à Lyon 4° et SAVS renforcé dit habitat groupé - 8 places - 325, rue Doyen Georges Chapas 69009 Lyon :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	28 100	626 021
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	378 653	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	219 268	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	109 236	116 406
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	7 170	

- les Tourrais de Craponne - Foyer de vie - 20 places - 2, rue des Tourrais 69290 Craponne :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	301 301	1 441 681
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	803 687	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	336 693	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	520	520
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0	

- les Tourrais de Craponne - Accueil de jour - 21 places - 2, rue des Tourrais 69290 Craponne :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	246 823	643 030
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	256 375	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	139 832	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	15 500	15 500
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0	

- les Tourrais de Craponne - FAM - 22 places - 2, rue des Tourrais 69290 Craponne :

Groupes fonctionnels		Montants (en €)	Total (en €)
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	352 185	1 656 684
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	909 110	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	395 389	
Recettes en atténuation	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	500	500
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0	

**Article 2** - Les tarifs et les dotations globales de financement précisés aux articles 3, 4 et 5 sont calculés en intégrant les reprises de résultat 2016 suivantes :

- pôle ouvert - Foyer d'hébergement : 160 214,52 € (excédent),
- pôle ouvert - Accueil de jour : 31 615 € (excédent),
- SAVS appartements et SAVS renforcé habitat groupé : 39 430 € (excédent),
- mise et maintien à domicile - SAVS : - 23 755 € (déficit),
- les Jardins de Meyzieu - FAM : 61 179 € (excédent),
- les Jardins de Meyzieu - Accueil de jour et accueil de jour médicalisé : 56 654 € (excédent),
- les Tourrais de Craponne - Foyer de vie : - 43 825 € (déficit),
- les Tourrais de Craponne - Accueil de jour : 76 139 € (excédent),
- les Tourrais de Craponne - FAM : 92 102 € (excédent).

**Article 3** - Pour l'exercice budgétaire 2018, la tarification des prestations des établissements de l'ARIMC est fixée comme suit à compter du 1er janvier 2018 :

- prix de journée :
  - . pôle ouvert - Foyer d'hébergement : 209,72 €,
  - . pôle ouvert - Accueil de jour : 132,58 €,
  - . les Jardins de Meyzieu - Foyer de vie : 275,36 €,
  - . les Jardins de Meyzieu - Accueil de jour et accueil de jour médicalisé : 114,71 €,
  - . les Jardins de Meyzieu - FAM : 223,28 €,
  - . les Tourrais de Craponne - Foyer de vie : 257,59 €,
  - . les Tourrais de Craponne - Accueil de jour : 132,39 €,
  - . les Tourrais de Craponne - FAM : 239,23 €.

**Article 4** - Pour l'exercice budgétaire 2018, la dotation globale de financement pour le SAVS mise et maintien à domicile de l'ARIMC est de 868 507 € soit un tarif journalier de 26,74 €. La répartition de cette dotation est fixée comme suit pour l'exercice 2018. Elle a été calculée au regard du nombre d'usagers suivis ayant leur domicile de secours sur le territoire du Département du Rhône au 31 octobre 2017 :

Financiers	Quote-part annuelle du financement (en %)	Quote-part annuelle du financement (en €)
Département du Rhône	4,49	38 996
Métropole	95,51	829 511
Total	100	868 507

**Article 5** - Pour l'exercice budgétaire 2018, la dotation globale de financement pour le SAVS appartements et SAVS renforcé habitat groupé de l'ARIMC est de 470 185 € soit un tarif journalier de 71,57 €.

**Article 6** - Le présent arrêté peut faire l'objet, conformément à l'article R 351-15 du code de l'action sociale et des familles, dans le délai d'un mois à compter de sa notification et de sa publication : soit d'un recours gracieux devant monsieur le Président de la Métropole, soit d'un recours juridictionnel devant le Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale.

**Article 7** - Monsieur le Directeur général et monsieur le Comptable public - Trésorier de la Trésorerie de Lyon Municipale et Métropole de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera applicable après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté.

Lyon, le 20 décembre 2017

Pour le Président,  
la Vice-Présidente déléguée,

**Signé**

Laura Gandolfi

**Affiché le : 20 décembre 2017**

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2017.**